

# Magazine *Géodiversité en France*

## *Instructions aux contributeurs*

Le magazine *Géodiversité en France*, créé en 2021 par la section Géole de la SGF, publie des articles sur la connaissance, la protection et la conservation du patrimoine géologique en France ainsi que sur tout sujet relatif à la diffusion des Sciences de la Terre auprès de tous les publics. Les propositions d'articles sur d'autres aspects de la géodiversité, par exemple la description de sites ou de collections géologiques, sont aussi les bienvenues, dans la mesure où elles font référence à des problématiques de conservation ou de mise en valeur.

Les articles proposés ne doivent pas avoir été publiés ailleurs sous quelque forme que ce soit. Le magazine *Géodiversité en France* n'est pas une revue scientifique et elle est destinée à un large public, de l'amateur au professionnel. Les articles peuvent être sollicités par les éditeurs. Les articles doivent être accompagnés de bonnes illustrations et photographies légendées avec copyright. Toutes les contributions sont les bienvenues, mais les articles proposés seront approuvés au préalable par les membres du comité éditorial (en cours de constitution).

### **Soumission et évaluation des contributions**

L'adresse électronique de soumission des articles est [jacques.avoine@unicaen.fr](mailto:jacques.avoine@unicaen.fr). L'acceptation ou le rejet d'un article sera décidé par le comité éditorial.

### **Modalités de diffusion**

Le magazine *Géodiversité en France* est uniquement diffusé sous forme numérique. Il est gratuit et téléchargeable à partir du site internet de la SGF. Un à deux numéros par an sont édités.

### **Rubriques possibles (liste évolutive) :**

- **Brèves :**
  - Evènements
  - Actualités
  - Publications d'ouvrage
  - Articles courts
  - Autres
  
- **Articles :**
  - Connaissance / Inventaires / Histoire de la Géologie
  - Conservation / Protection
  - Travaux / Chantiers / signalétique sur le terrain
  - Animations / Education / Pédagogie
  - Evènements / Musées
  - Structures / Associations / Groupements / Géoparc
  - Outils connectés / sites internet
  - Sites et paysages
  - Géodiversité et Art / Terroir / Gastronomie /...
  - Autres

Les **textes** seront fournis sous forme numérique, au format Word ou équivalent et en A4 portrait. La **police** utilisée sera *Times New Roman*, de taille 12 pt et en simple interligne. Les abréviations et unités de mesure éventuelles devront être écrites conformément aux normes internationales.

## **Présentation des articles**

Chaque article comprendra :

- un titre,
- les prénoms et noms du ou des auteurs, ainsi que leur structure de rattachement et leur fonction,
- l'adresse mail où la correspondance pourra être envoyée,
- un texte découpé en paragraphes. Un bref résumé peut précéder le corps principal de l'article,
- des illustrations et leur légende,
- un tableau est possible en fonction de la place disponible.

La longueur d'un **article** ne doit pas dépasser **deux pages imprimées** avec illustrations, tableaux, bibliographie..., exceptionnellement plus après autorisation.

Le **texte** doit contenir **1 000 mots maximum**.

Seule la **bibliographie** essentielle doit être incluse. Les références bibliographiques doivent suivre ce format : *Nom, Prénom (date). Titre. Journal. Numéro de volume (numéro de publication), début de page - fin de page*. S'il s'agit d'une publication en ligne, précisez le lien informatique.

Les **tableaux** doivent être aux formats Excel ou Word ou équivalent. Après approbation, ils pourront être publiés en fonction de l'espace disponible.

Les **illustrations** de bonne qualité (résolution de 300 dpi pour les photos) doivent être fournies sous forme de fichiers numériques séparés aux formats JPG, BMP, TIFF ou PNG.

Les légendes et les auteurs ou tout autre détail de copyright sont obligatoires. Les auteurs d'articles doivent avoir résolu tout problème de droit d'auteur sur leurs illustrations avant soumission. Les légendes et copyright seront placés lisiblement dans le corps du texte du document Word ou équivalent, à l'endroit où l'illustration doit apparaître.

## **Présentation des Brèves**

La longueur de la brève ne devra pas dépasser **1 demi-page imprimée (250 mots)**, sauf acceptation explicite. Une brève doit idéalement être accompagnée d'une seule photographie ou illustration, exceptionnellement plus après autorisation.

L'**illustration** de bonne qualité (résolution de 300 dpi si photo) doit être fournie sous forme de fichier numérique séparé aux formats JPG, BMP, TIFF ou PNG.

La légende et les auteurs ou tout autre détail de copyright sont obligatoires. Les auteurs d'articles doivent avoir résolu tout problème de droit d'auteur sur leur illustration avant soumission. La légende et copyright seront placés à la fin du texte du document Word ou équivalent.

## **Cas particulier : annonce de publication d'ouvrage ou de futures publications**

La longueur du texte ne doit pas excéder **200 mots** pour un **livre** et **100 mots** pour un **dépliant** ou autre document de ce genre. Les avis doivent inclure les détails de publication dans l'ordre suivant : *titre, auteur, éditeur, année de publication, prix* (si gratuit il faut l'indiquer) *et numéro ISBN* (le cas échéant). Indiquez à la fin votre nom et le nom de votre organisme de rattachement.